

La Région des Hauts de France a annoncé qu'elle prévoyait d'octroyer une aide de 8 millions d'euros sous forme de prêt au groupe British Steel pour la reprise de l'aciérie [ASCOVAL](#) / T : 03.27.22.23.24 de Saint-Saulve, sous la condition que le tribunal de Strasbourg valide le nouveau plan de reprise le 19 juillet, qui a été présenté le 21 juin. Cette aide est également conditionnée au versement de 2,5 millions d'euros en fonds propres du groupe britannique.